



Règlement 2023-2024

Préambule

Ploutch est une école de natation gérée par un comité dont la présidence est assurée par *Françoise Gobet* : francoisegobet@hotmail.com. En s'inscrivant à nos cours, les participants s'engagent à respecter ce règlement. Une taxe unique d'inscription de 20.- vous est facturée lors de la première inscription. Les parents sont priés de présenter à leur enfant les points qui les concernent et de s'assurer qu'ils les respectent. Nous considérons la première présence de votre enfant comme une approbation du présent règlement.

Prix

Cours (série de 10 leçons): 1 enfant: 160.-

Entraînement (annuel): 1 enfant: 330.-

Le 2^e enfant (et suivants) bénéficient d'un rabais de 20.- (140.- pour le cours et 310.- pour l'entraînement)

Réinscriptions

Une fois le participant inscrit pour une série de 10 leçons, il est d'office repris pour la série suivante en respectant les modalités inscrites dans le mail de réinscription qui vous est envoyé autour de la 7^e leçon de chaque série.

Faute de paiement à la date d'échéance indiquée dans le mail, le participant sera retiré de nos listes et devra recommencer la liste d'attente.

Nous vous remercions tout de même de nous aviser si votre enfant ne se réinscrit pas.

Absence d'un participant à une leçon

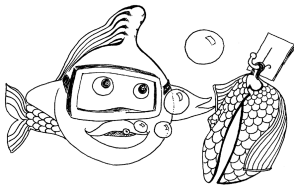
Les leçons manquées par l'élève ne sont ni remplacées ni remboursées. Pour des absences imprévues et de courtes durées, il n'est pas nécessaire de prévenir le moniteur ou le comité.

A partir de la 3^e absence consécutive et sur présentation d'un certificat médical, nous déduisons un forfait de 10.- par leçon sur la série suivante. Dans ces cas-là, nous vous prions de contacter infos.ploutch@gmail.com afin de transmettre vos coordonnées bancaires.

IMPORTANT

- Chaque élève doit être au bénéfice d'une assurance-accidents. L'école de natation Ploutch décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou de vol. **Ploutch n'assure pas la surveillance du participant en dehors du bassin de natation et n'est pas responsable en cas de vol.**
- Ploutch est responsable des enfants à partir du moment où ils passent le pédiluve. Ils restent sous la responsabilité des parents dans les vestiaires.
- **En cas de besoin, les monitrices sont autorisées à entrer dans le vestiaire garçons.** Nous proposons aux garçons de garder leur maillot de bain sous la douche.
- A la première leçon de chaque série, tous les enfants sont accueillis sur les escaliers à l'entrée du bâtiment.
- Aucun médicament ne sera donné aux enfants, selon l'urgence nous prendrons contact avec vous et/ou avec les secours.
- **L'accès au bassin est strictement interdit** aux parents et au public en dehors des portes ouvertes organisées la 9^e leçon, ceci afin d'assurer le bon déroulement des leçons.
- Il est interdit de prendre des photos/vidéos dans l'enceinte de la piscine.
- En cas de verrues, les chaussons en latex sont obligatoires. Un contrôle pourra être effectué. Ploutch se réserve le droit de vous facturer le chausson pour un montant de 5.- qui sera perçu le jour même.
- Le port du bonnet de bain est fortement conseillé pendant les cours de natation.
- Le nageur qui prendra la décision de quitter l'école de natation ne pourra pas réintégrer les cours sans repasser par la liste d'attente, et ne sera pas remboursé.
- **Tout Ploutcheur doit écouter les moniteurs et respecter les consignes. Tout comportement nuisant au bon déroulement des leçons dans l'eau ainsi que dans les vestiaires sera sanctionné par un renvoi immédiat de l'école de natation, sans remboursement.**

Quelques recommandations



Avant de commencer *Ploutch* !, penser à étiqueter l'ensemble des affaires du Ploutcheur.

Prévoir un casse-croûte avant de venir au cours pour faire le plein d'énergie et avoir ainsi moins froid.

Pour accéder à la piscine, ne pas couper à travers les pelouses, car les locaux viennent d'être nettoyés.



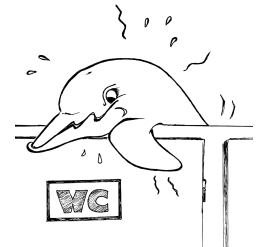
Enlever les chaussures avant d'entrer dans les vestiaires. Mettre les chaussettes dans les chaussures.

Contrôler régulièrement les verrues et mettre un chausson en latex si nécessaire. Afin d'éviter un maximum la contamination, les chaussons sont à enfiler déjà dans le vestiaire à chaussures ou à la maison. Après l'heure dans l'eau, ils s'enlèvent juste avant de remettre ses chaussures sans que la verrue n'entre en contact avec le sol.

Les garçons choisiront le vestiaire « hommes » et les filles iront dans le vestiaire des « femmes ». Une fois changés, les enfants laissent leurs affaires dans leur sac et le referment.

Attacher les cheveux qui arrivent dans les yeux ou prévoir un bonnet. Pas de lunettes ni de pince-nez.

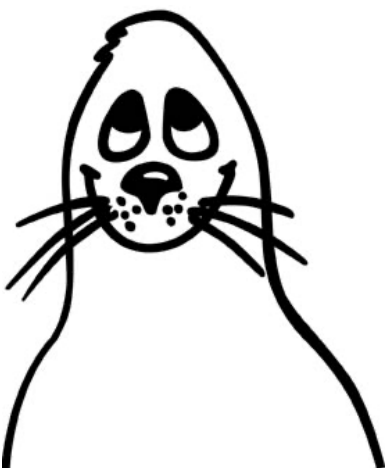
Être prêt en tenue 5 minutes avant le début du cours (attention pas trop en avance !) et passer aux toilettes.



Dans les vestiaires comme sous la douche, parler doucement. L'ambiance doit rester conviviale, les Ploutcheurs sont tous amis.

Attention aux vols dans les vestiaires. Les moniteurs ne peuvent voir ce qui s'y passe. Laisser les objets de valeur à la maison. Si un enfant rentre, par mégarde, avec des affaires qui ne lui appartiennent pas, il serait chouette de les ramener à la piscine à la leçon suivante.

Demander l'autorisation pour quitter le bassin, ainsi que pour aller aux WC.



Toutes les informations, les contacts et les dates des cours sont disponibles sur www.ploutch.ch